

Note de cadrage « Foires et manifestations 2022 »

INTERBEV Occitanie

A / Rappel sur le programme régional

Les actions menées par INTERBEV Occitanie doivent nécessairement relayer et accompagner les stratégies nationales définies par INTERBEV et ses sections.

A ce titre, elles doivent donc mobiliser, autant que possible, les outils mis à disposition par l'échelon national pour les mettre en œuvre.

En région, comme au niveau national, le Pacte sociétal, démarche collective de responsabilité sociétale de la filière aujourd'hui appelée « Aimez la viande, Mangez-en mieux, signée une filière engagée, responsable et durable », constitue la ligne directrice des actions menées.

Par dérogation, et dans le but de tirer le meilleur parti de l'ancrage territorial INTERBEV Occitanie a la possibilité de mettre en place une action spécifique qui répond à une problématique, un contexte régional et/ou un territoire particulier.

La contribution d'un Comité régional à une manifestation régionale, qu'il s'agisse d'un soutien financier ou d'une présence physique, doit impérativement être liée à un des objectifs de communication (produits, sociétale ou institutionnelle)

Cibles : Aller à la rencontre des Millénials, là où ils se rassemblent (événements sportifs, festivals, ...)

Principes: Multiplier les points de contact avec nos cibles pour montrer nos valeurs et notre sincérité et faire redécouvrir nos produits

Conditions: Soutien proportionnel à la taille de la manifestation (Nombre et qualité des visiteurs)

Apporter une réelle valeur ajoutée à la filière Message: Label Rouge, filière, Pacte, Communication collective

B / Objectif de l'évènement

La volonté de la filière bétail et viande en Occitanie est de créer une série d'évènements sur l'ensemble des départements d'Occitanie, avec **un fil conducteur unique régional à caractère sportif et ludique**. Il est également possible de mettre en place un partenariat avec une fédération sportive sur un évènement déjà existant (exemple athlétisme pour le trail) ; l'objectif de ces évènements est double :

- sensibiliser le grand public sur la filière (acteurs et produits).
- créer des liens avec les acteurs locaux de la filière.

Le message par rapport au produit viande devra être identique quel que soit l'évènement départemental :

L'accroissement de la dépense énergétique du sportif doit être compensé principalement par un apport de glucides complexes tels que les céréales (pain, pâtes, riz, blé...), les légumes secs, la pomme de terre...

L'intégrité musculaire est tout aussi essentielle que son bon approvisionnement en énergie. C'est pourquoi les protéines, intervenant dans la contraction du muscle, jouent un rôle de première importance chez le sportif. **Le fer** contribue aux mécanismes d'oxygénation de l'organisme. Il fait partie des minéraux perdus en quantités importantes à l'effort.

Intégrer de la viande rouge dans l'alimentation post-effort permet donc de contribuer à la réparation musculaire et à une meilleure synthèse protéique, via un apport de protéines absolument nécessaire après un exercice musculaire.

Le slogan :

Plaisirs d'Occitanie, « Aimez la viande, mangez-en mieux », Naturellement-flexitariens.fr

C / Conditions de réalisation

Interbev Occitanie reste maître du message, de l'axe de communication et du slogan.

Le logo d'INTERBEV Occitanie devra obligatoirement figurer sur les outils de communication créés pour la manifestation.

Les structures départementales (fédérations et syndicats représentées au sein d'INTERBEV Occitanie) gèrent l'évènement avec un accompagnement financier d'INTERBEV Occitanie.

Pour 2022, année test, **3 évènements** départementaux seront financés.

Obligation de mettre en avant lors de ces actions, la viande Label Rouge.

Les structures départementales qui portent l'action, devront montrer un intérêt certain, par le nombre d'acteurs de la filière inscrits, pour les rencontres MIV de l'année en cours ou de l'année à venir.

L'objectif à terme est de mettre en place sur chaque département une action spécifique INTERBEV Occitanie.

La période définie pour réaliser l'évènement en 2022 est de juin à novembre.

Les structures retenues devront communiquer auprès d'INTERBEV Occitanie les dates des manifestations en amont afin d'éviter que celles-ci soient réalisées les mêmes jours.

La présence **à minima** sur chaque évènement de deux acteurs de la filière viande est obligatoire. Il vous sera demandé plus particulièrement dans le dossier d'inscription, de préciser comment vous envisagez se partenariat à plusieurs structures.

Prêt d'outils de communication : ceux-ci seront prêtés par INTERBEV Occitanie et devront être restitués au maximum dans la quinzaine qui suit l'opération, en bon état et propres. Toute détérioration entraînera une imputation financière sur le budget accordé, en rapport avec le montant de la réparation.

D / Procédures d'instruction des dossiers

Les demandes devront être déposées avant le 31 mai 2022 sous forme numérique à l'adresse : <https://www.interbevoccitanie.fr/actions-interbev-occitanie/foires-manifestations.php>

E / Procédures de règlement des dossiers

A l'issue de l'opération, vous devrez adresser dans les meilleurs délais à INTERBEV Occitanie une demande de paiement (et non une facture) accompagnée du bilan global (financier et qualitatif) et de photos. Après le 31 décembre 2022, les demandes de paiement ne seront pas recevables.